

Avril 2024

I'Escovien

www.eschau.fr

Journal d'informations municipales - n°75

BIENVENUE À
LA MAIRIE D'ESCHAU

DOSSIER :
Bienvenue dans votre
nouvelle mairie !

**COLLECTE
DE SANG**

Mardi 23 avril

**TROC
DE PLANTES**

Samedi 4 mai

**ÉLECTIONS
EUROPÉENNES**

Dimanche 9 juin



Chères Escoviennes, Chers Escoviens,

Le 23 mars 2014, une très large majorité d'entre vous nous a fait confiance pour administrer notre commune d'Eschau-Wibolsheim. **Dix ans déjà !**

Dix ans d'ACTION que nous n'avons pas vu passer, tant ils ont été intenses.

En 2014 nous nous sommes mis immédiatement au travail pour réaliser chacune de nos promesses, sans exception aucune. En même temps, nous imaginions et coconstruisions avec vous les grands projets d'avenir dont notre village avait encore besoin.

Depuis 2020, fort de votre confiance renouvelée, nous les réalisons un à un, malgré la succession de crises internationales et notamment la dernière, celle de l'énergie, avec lesquelles il a fallu composer, comme autant d'embuches à enjamber.

Dix années d'investissements, qui nous permettent aujourd'hui, non sans fierté, d'énumérer quelques-unes des réalisations qui font d'ESCHAU-WIBOLSHEIM ce village où il fait bien vivre ENSEMBLE.

Le Centre Technique Municipal, l'Accueil de Loisirs Les Petits Loups, le foyer des footballeurs, la Résidence Dinah Faust, la création d'une nouvelle zone d'activité, l'extension de l'école maternelle la Clé des Champs, l'école de musique L'Accroche, le site associatif du Stoskopf, la rénovation



COPYRIGHT : SKYPIC



de l'abbatiale Saint-Trophime, le pont du Tramway, la rue du Stade, les pistes cyclables de la rue du Tramway et de Wibolsheim, la rénovation de la Mairie qui vient de s'achever. Et bien sûr le Cœur de Vie, ce projet qui concerne tant nos infrastructures sportives et associatives que notre qualité et environnement de vie, et que vous voyez sortir de terre au fil de ce mandat.

Il ne s'agit pourtant là que des réalisations les plus visibles, qui composent le diaporama de cette double page consacrée à la décennie écoulée. La rénovation en cours de notre réseau d'éclairage public, le marché hebdomadaire, l'espace jeunes, le développement de la vie festive, et tant d'autres choses, auraient aussi pu y figurer.

Cette satisfaction et fierté d'avoir fait d'ESCHAU-WIBOLSHEIM un village moderne, tourné vers ses habitants, anciens ou nouveaux, de toutes générations, je le partage bien évidemment sous la forme de remerciements sincères, avec tous les élus qui ont apporté enthousiasme et engagement à ces deux mandats, ainsi que les agents municipaux, des professionnels à votre service dans le quotidien.

Dix ans d'ACTION, et ce n'est pas fini !

Votre Maire et Conseiller d'Alsace,
Yves Sublon



SOMMAIRE

Nouvelle mairie	4	Culture.....	10
Compte administratif 2023	6	Vie associative	11
Urbanisme	7	La mairie vous informe.....	12
Dossier civisme : le bien-vivre ensemble.....	8	Agenda.....	13



COPYRIGHT: Cilles Mausson

Bienvenue dans votre





COPYRIGHT : Cilles MauSSION



nouvelle mairie



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Approuvé le 18 mars 2024

Principaux constats :



Des dépenses d'énergie en forte hausse en 2023 : + 535 897 € par rapport à 2022.

- La stabilité voire la réduction des autres postes de dépenses a permis de limiter les effets de l'inflation.

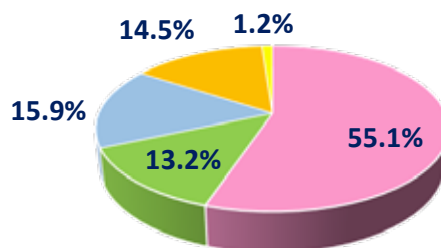
Des recettes qui progressent de près de 9 % en 1 an, portées par le dynamisme de la commune et par l'activité des services communaux.

Des investissements qui se poursuivent à un bon rythme : 6 442 651 € investis en 2023.

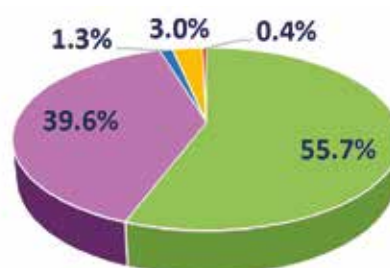
- Le plan pluriannuel d'investissement défini en 2020 pour la mandature est réalisé à 70 %.

Un endettement maîtrisé : 654 € / habitant au 31 décembre 2023, en deçà de la moyenne des communes de la même importance.

Recettes de fonctionnement	C.A. 2023
Impôts – Produits de la fiscalité	2 999 434 €
Autres impôts et taxes	720 630 €
Dotations, participations et subventions	865 883 €
Produits et activités des services	790 401 €
Atténuation de charges et produits exceptionnels	62 734 €
TOTAL	5 438 862 €



Dépenses de fonctionnement	C.A. 2023
Charges à caractère général et de gestion courante	1 958 072 €
Charges de personnel	2 755 045 €
Charges financières	63 886 €
Atténuation de produits	148 259 €
Charges spécifiques et provisions	19 336 €
TOTAL	4 944 598 €



Autofinancement des investissements : 494 264 €

LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS :

- Le projet « Cœur de Vie » et l'aménagement de la place des Fêtes : **2 680 000 €**
- L'aménagement, l'extension et la rénovation des bâtiments communaux (*École maternelle la Clé des Champs et Mairie notamment*) : **2 355 882 €**
- L'amélioration du réseau d'éclairage public : **374 433 €**
- Les acquisitions foncières et les aménagements du domaine public : **440 790 €**
- Le remboursement des emprunts : **391 812 €**
- Les autres investissements (*matériels et équipements divers*) : **199 734 €**



Total des dépenses d'investissement : 6 442 651 €

LE FINANCEMENT DES PROJETS :

- Les subventions : **1 359 556 €**
- Le fonds de compensation de la TVA : **1 068 354 €**
- Les taxes d'aménagement : **40 043 €**
- Les produits de cession : **61 706 €**
- Les fonds propres : **3 912 992 €**



Total des recettes d'investissement : 6 442 651 €



Règlementations en matière d'urbanisme

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) :



Le passage à une dématérialisation complète des demandes d'autorisation d'urbanisme est une obligation réglementaire qui a été introduite par la loi portant Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) du 23 novembre 2018. Cette obligation a été codifiée à l'article L.423-3 du code de l'urbanisme qui pose l'obligation pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants de disposer d'un mécanisme de télé service permettant de recevoir et d'instruire sous forme

dématérialisée les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées à compter du 1^{er} janvier 2022.

Afin de satisfaire à cette obligation réglementaire, la commune d'Eschau a mis en place un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) accessible via l'adresse suivante : <https://eschau.ads.strasbourg.eu>

En vertu de l'article L.112-9 du code des relations entre le public et l'administration, la mise en

place de ce télé service exclut tout autre mode de saisine par voie numérique. Par conséquent, une demande d'autorisation d'urbanisme envoyée par courriel ne sera pas prise en compte.

Enfin, les personnes ne pouvant procéder au dépôt de leur demande d'autorisation d'urbanisme directement via le GNAU pourront toujours déposer leur dossier en version papier en Mairie d'Eschau (délais de traitement et d'instruction plus longs).

Formulaires autorisation d'urbanisme :

- Déclaration préalable : <https://www.strasbourg.eu/declaration-prealable>
- Permis de construire : <https://www.strasbourg.eu/permis-de-construire>
- Permis de démolir : <https://www.strasbourg.eu/permis-de-demolir>
- Questions/Réponses : <https://www.strasbourg.eu/autorisations-urbanisme-questions-reponses>



Le CAUE à votre écoute

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

Vous avez un projet de construction, de transformation ou d'agrandissement, vous pouvez bénéficier de l'aide de l'architecte-conseiller du CAUE du Bas-Rhin qui pourra vous conseiller sans frais.

Prenez rendez-vous au

03 88 15 02 30 ou **www.caue67.com**

(<http://www.caue67.com/particuliers/trouver-son-conseiller-et-preparer-son-entretien/>)

Des infos, des conseils sur les aides à la rénovation ou construction sur le site : **www.energivie.info**

Le plan cadastral

peut être consulté gratuitement sur le site suivant : www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do, vous pouvez imprimer le plan de votre terrain.

Le plan des risques naturels et technologiques

est consultable sur le site de la préfecture du Bas-Rhin : <http://www.bas-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-prevention/Protection-civile/IAL-Information-Acquereurs-Locataires>

Dossier civisme : Le bien-vivre ensemble

La qualité dans notre commune ne dépend pas que de la gestion des espaces publics par les agents municipaux. Ensemble, soyons tous acteurs du bien-vivre ensemble à Eschau.



Nuisances sonores

(arrêté municipal du 4 août 1998)

Les effets du bruit peuvent être dévastateurs sur l'organisme (manque de sommeil) et peuvent être à l'origine de conflits de voisinage. Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition

ou de leur intensité, tels tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi **entre 7 h et 19 h**
- Le samedi de **8 h à 19 h**
- **Interdiction le dimanche et les jours fériés.**

Brûlage et élagage

L'élagage est d'une importance fondamentale afin que les arbustes, racines ou autres haies n'empiètent pas sur les voies publiques et les chemins ruraux. Les opérations d'élagage sont effectuées par les propriétaires ou leurs représentants.

Conformément à l'article L541-21-1 du code de l'environnement, l'incinération de déchets (y compris les végétaux) est interdite, ceci durant toute

l'année, quel que soit le lieu (zone urbanisée ou non). Pour traiter vos déchets verts, pensez broyage, compostage ou apport en déchèterie. Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est également interdit.

Le traitement des ordures ménagères collectées doit être réalisé selon les dispositions prévues par les textes en vigueur (article 84 du RSD du Bas-Rhin).



Déneigement / Verglas

(arrêté municipal 67/2017)

Conformément à l'arrêté municipal du mardi 7 février 2017, les propriétaires, locataires ou syndicats de copropriété peuvent voir leur responsabilité engagée si un piéton se blesse en glissant sur le trottoir.

Merci de bien vouloir déneiger la neige et si besoin racler et/ou saler le sol en cas de verglas devant votre domicile, de manière à préserver le passage des piétons.

Déjections canines

(arrêté municipal 109/2022)

Il est strictement interdit de laisser les chiens ou tout autre animal domestique, souiller la voie publique et ses dépendances (trottoirs, caniveaux, pelouses, aires de jeux aménagées...) Les

propriétaires d'animaux sont tenus de débarrasser le domaine public des déjections, et cela immédiatement et par tout moyen approprié.



Circulation des animaux

(arrêté municipal 135/2009)

Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître. Tout chien circulant

sur une voie publique doit être constamment tenu en laisse, c'est-à-dire relié physiquement à la personne qui en a la garde.

Propreté de l'espace public

(arrêté municipal 109/2022)

La propreté de l'espace public communal constitue un élément essentiel de la qualité de vie des administrés. De ce fait, il est interdit de :

- Déposer, abandonner, jeter ou déverser toute sorte de déchets (ordures, matériaux, liquides...) ou tout autre objet de quelque nature que ce soit sur l'espace public.
- Déverser dans les cours d'eau (lacs, étangs, canaux...), tous résidus fermentescibles d'origine végétale ou animale, toutes substances solides, liquides ou gazeuses toxiques ou inflammables, tous les produits susceptibles de constituer un danger ou une cause d'insalubrité ou de pollution.

- Déverser dans le réseau d'assainissement collectif, les effluents septiques, ordures ménagères, hydrocarbures et huiles, liquides ou vapeurs corrosives, peintures, solvants, acides et matières inflammables.



Fête de la musique Appel à candidature

A l'occasion de la Fête de la musique, la commune d'Eschau invite les Escoviens à partager leur passion pour la musique le **samedi 22 juin prochain**.

Vous êtes un groupe de musiciens/chanteurs, une chorale ? Envoyez-nous votre candidature à : mairie@eschau.fr



Médiévales d'Eschau

La 11^{ème} édition des Médiévales d'Eschau se tiendra les **28 et 29 septembre 2024**.

Les exposants (de produits artisanaux, du terroir et en lien avec la thématique médiévale) intéressés pour participer à l'événement sont invités à se manifester auprès du Groupement des Associations en adressant un courriel à : **medievalesschau@gmail.com**

Pour les bénévoles souhaitant participer à l'organisation (jeux médiévaux, montage/démontage), merci de contacter : **Marie-Paule au 03 88 64 03 76 ou marie-paule.mary@eschau.fr**



Le petit coin de la mémoire... ... pour ne pas oublier !

N°26 - Extraits de la Kriegschronik 1914-1918 de Nicolas Guth, curé d'Eschau



15 novembre 1918 (suite)

Comme toute discipline militaire a disparu, les soldats rentrent à la maison, en emportant autant de vêtements et de bottes qu'ils peuvent porter. Des gens aussi volent des effets militaires et des bottes.

Au début de la guerre, toutes les lettres remises à la poste devaient rester ouvertes pour empêcher, soi-disant, toute révolution. Les dispositions militaires draconiennes n'ont finalement empêché ni l'effondrement du Reich, ni la Révolution.

18 novembre 1918

L'effondrement de l'Allemagne est dû à trois facteurs :

1. L'insatiable Parti des militaires et des fonctionnaires qui voulait tout avoir : conquêtes, compensations financières etc. Maintenant, ils n'ont rien avec leur esprit autoritaire et leur soif de possessions territoriales.

2. L'énorme supériorité des ennemis en argent, en hommes et en matériel. Des officiers allemands nous disaient qu'à chaque obus qu'ils tiraient, répondaient au moins 50 obus ennemis dans leur direction. Qu'il en était de même pour les avions, les tanks (chars) et les navires.

3. L'alimentation insuffisante de nos propres soldats. Avec 53 Flemings par jour et un estomac vide, il n'y a pas de quoi enthousiasmer le soldat mais plutôt de le décourager et de le rendre en difficulté.

La Révolution a éclaté en Allemagne de la manière suivante : à Kiel et à Hambourg, elle fermentait déjà depuis un an chez les matelots. Dans la deuxième semaine de novembre, la flotte reçut l'ordre de sortir en mer, selon certains, pour affronter les Anglais, selon d'autres pour se saborder corps et biens. Les matelots se révoltèrent contre cela et l'emportèrent dans les villes portuaires du

nord. Alors, partis de Kiel, les groupes de matelots de 40 à 50 hommes se rendirent dans les villes d'une certaine importance et gagnèrent à leur cause les gardes et les soldats. Ainsi, l'étincelle était tombée dans le baril de poudre et, en un clin d'œil, la Révolution se propagea dans tout l'empire. L'État esclavagiste des militaires et des fonctionnaires s'est effondré lamentablement sans résistance. A présent, on est de nouveau autorisé à expédier le courrier fermé. Donc la Révolution a pu éclater en Allemagne malgré la censure du courrier. D'ailleurs, la vie n'était plus libre pendant les quatre années de guerre, mais un esclavage militaire pur et simple. Celui qui ne se joignait pas au chœur des crieurs de « hourras », celui-là était taxé d'ennemi de l'Allemagne et exilé au-delà du Rhin à la première occasion ou jeté en prison. Nous, Alsaciens surtout, nous avons eu beaucoup à souffrir !

(À suivre)
Joseph GROSS

30 ans d'engagement pour la nature

C'était en 1994. Les fondateurs d'Eschau-Nature, « soucieux de protéger notre patrimoine naturel et conscients de son importance », démarraient alors les premières actions pour expliquer et convaincre les habitants d'Eschau et des environs de l'importance de préserver la nature, leur environnement proche.



Poursuivre et adapter les animations au public, former de nouveaux guides pour animer les sorties tout en préservant la convivialité constituent les prochains défis que devra relever l'équipe d'Eschau-Nature et sa nouvelle présidente, Céline Langlais.

Escovienne depuis quelques années, elle a été séduite par le dynamisme de l'association et s'y est investie rapidement. Une évidence pour elle qui travaille à l'Ariena (le réseau alsacien d'éducation à l'environnement) et qui va pouvoir permettre à Eschau-Nature de franchir sans crainte le cap de la trentaine. Elle sera encouragée dans sa tâche par Monique Eychenne et Roger Schreiber ses prédécesseurs à la présidence de l'association.

Afin de célébrer son 30^{ème} anniversaire, l'association invite tous les Escoviens à une fête de la nature qu'elle organise le 15 juin prochain aux étangs Augraben. Réservez cette date dès à présent et venez nombreux pour fêter l'anniversaire d'Eschau-Nature ! *

30 ans plus tard, la sensibilisation et la découverte de la nature sont toujours au cœur des valeurs et des actions portées par l'association. Continuer à faire découvrir et connaître la nature, s'émerveiller devant sa richesse et sa diversité est la première ambition d'Eschau-Nature qui a la chance de compter parmi ses membres actifs plusieurs naturalistes locaux passionnés et compétents. Ce sont eux qui animent et guident avec enthousiasme les nombreuses sorties Nature proposées tout au long de l'année.

duire les déchets, promouvoir l'usage d'ingrédients plus naturels... ainsi que la réutilisation de matériaux.

Eschau-Nature a aussi investi le Parc aux Frênes qui, avec le jardin partagé, le rucher école et son petit écosystème, est devenu un espace de découverte et d'apprentissage pour les familles autour de la nature. Convivialité, engagement, action, connaissances et enthousiasme sont les forces d'Eschau-Nature qui compte à ce jour 170 membres.

En lien avec la commune d'Eschau et le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace, Eschau-Nature suit de près certaines espèces présentes sur notre commune. Elle protège, gère et entretient certains milieux naturels fragiles qui composent nos paysages et sensibilise les jeunes à l'écologie.

La collecte citoyenne de déchets – avec l'équipe bénévole « LMN » (Elles Ils Marchent et Nettoient) – chaque premier samedi du mois fait aussi partie des actions de sensibilisation que porte l'association.

Depuis quelques années, des ateliers de fabrication maison (ex : fabrication de produits ménagers, cosmétiques, savon...etc) sont proposés pour ré-



Action et convivialité : les ingrédients d'une association épanouie. Céline Langlais, nouvelle présidente d'Eschau-Nature, au centre.

Amicale des Aînés

Rencontres le mardi après-midi de 14h à 18h au Centre Camille Claus (1^{er} étage avec ascenseur).

Renseignements auprès d'Anne-Marie Goeury au 06 78 48 20 25

Réunion publique : téléphonie mobile

La commune vous invite à une réunion publique d'information sur la couverture des réseaux mobiles, les déploiements en cours et projets futurs le jeudi 6 juin 19h à la Médiathèque Jean Egen (10 rue Germain Muller 67114 ESCHAU).

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Propreté urbaine : Passage de la balayeuse

L'Eurométropole de Strasbourg s'assure de la propreté urbaine en passant chaque semaine la balayeuse sur les routes escoviennes. Un roulement de deux itinéraires est en place et fonctionne par semaine paire/impair.

Retrouvez les détails et les plans sur : www.eschau.fr



Élections européennes : recherche d'assesseurs

Dans le cadre de l'organisation des élections européennes qui auront lieu le dimanche 9 juin, la commune recherche des assesseurs pour la tenue de ses bureaux de vote. Cette fonction, non rémunérée, consiste à siéger à la table de vote le jour du scrutin et à procéder au dépouillement à l'issue.

- Si vous êtes disponible, merci de vous inscrire à l'accueil de la mairie par téléphone 03 88 64 03 76 ou par mail marie-paule.mary@eschau.fr en précisant vos créneaux de disponibilité sur la journée (la présence le soir pour le dépouillement sera indispensable).



Fête du Vélo



La Fête du Vélo aura lieu dimanche 2 juin

Au programme :

9 h : Départ du parcours cycliste confirmé (environ 30 km) du Foyer Saint-Trophime.

12 h : Moment convivial suivi d'une après-midi de jeux autour du vélo.

Casque recommande pour tous et obligatoire pour les moins de 12 ans. Repas tiré du sac. Apéritifs et desserts offerts par la municipalité. Repli au foyer Saint-Trophime en cas de mauvais temps.

Pour la participation au pique-nique et/ou l'autorisation parentale : bulletin d'inscription disponible sur www.eschau.fr ou disponible en mairie (à remettre en mairie ou à envoyer à mairie@eschau.fr avant le vendredi 24 mai 2024).

AVRIL

MERCREDI 17 AVRIL CONCERT DES ÉLÈVES ET DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE "LA BARCAROLLE"

à 18 h au Foyer St-Trophime.
(La Commune)

SAMEDI 20 AVRIL CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL EN GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

de 10 h à 18 h au gymnase du collège.
Renseignements au 03 88 64 17 17.
(SGE)

DU 22 AVRIL AU 3 MAI VACANCES DE PRINTEMPS À L'ACCUEIL DE LOISIRS « LES PETITS LOUPS »

Informations : 03 90 29 82 11.
(La Commune)

DIMANCHE 21 AVRIL THÉ DANSANT

avec Matthieu Offner
de 14 h 30 à 18 h 30 à la salle
de la SGE. Renseignements au
03 88 64 17 17. (SGE)

MARDI 23 AVRIL COLLECTE DE SANG

de 17 h à 20 h au
Foyer Saint-Trophime.
(Don du Sang Eschau)



DIMANCHE 28 AVRIL SORTIE NATURALISTE : LES ARBRES D'ESCHAU

Vous apprendrez lors de cette sortie
à mesurer la hauteur d'un arbre, à
lire leur vigueur. Oui, les arbres nous
parlent, regardons-les ! De 14 h à 17 h.
eschau-nature@numericable.fr
(Eschau-Nature)

LUNDI 29 AVRIL PAUSE-CAFÉ MOBILITÉ

de 11 h 30 à 13 h 30, rue de l'Artisanat
(entre le n°3 et le n°5).
Venez à la rencontre des partenaires
de la mobilité. Informations :
www.auboulotavelo.eu (Au boulot à vélo)

MARDI 30 AVRIL STAGES STANDARDS

avec Bernd Junghans.
De 9 h à 20 h 30
pour les intermédiaires.
De 20 h 45 à 22 h 15 pour les avancés.
Inscriptions : www.eschaudanse.fr
(Club de danse Eschau)

MAI

MERCREDI 1^{ER} MAI RANDONNÉE "MAÏKUR"

avec l'amicale des randonneurs
d'Eschau. Informations auprès de Joël
Koenig : 06 64 24 86 37.
(Amicale des Randonneurs)

VENDREDI 3 MAI ATELIER CONSTELLATIONS FAMILIALES à 19 h

à la Médiathèque Jean Egen.
Contact : 06 21 42 70 23.
(Bien-Être et Présence)

SAMEDI 4 MAI « ELLES, ILS MARCHENT ET NETTOIENT » (LMN)

Action citoyenne de ramassage
des déchets. Rdv à 9 h sur le
parking de la mairie d'Eschau.
Parents avec enfants bienvenus.
Pincettes et sac poubelle sont fournis.
Pantalon long, gants et chaussures
adaptées à l'activité sont
recommandés. (Eschau Nature)

SAMEDI 4 MAI TROC DE PLANTES

au jardin monastique
à partir de 14 h.
Contact : ddzachary@yahoo.fr
ou 06 26 67 30 05.
(Les Amis du Jardin Monastique).



DIMANCHE 5 MAI MATINÉE « YOGA DE SAMARA »

à 9 h et / ou 13 h au Centre Camille
Claus. Contact : 06 81 35 60 12.
(Bien-Être et Présence)

MERCREDI 8 MAI CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

à 11 h au Monument aux Morts.
(La Commune)

MERCREDI 8 MAI PAS DE CINÉ GRENADINE

en raison du jour férié du 8 mai.

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 MAI PREMIÈRE OUVERTURE DU JARDIN MONASTIQUE AUX VISITEURS

Le jardin sera ensuite ouvert tous
les samedis et dimanches de 14 h 30 à
18 h avec une visite guidée gratuite
tous les dimanches à 15 h.
ddzachary@yahoo.fr ou 06 26 67 30 05.
(Les Amis du Jardin Monastique).

DIMANCHE 12 MAI RANDONNÉE DANS LES VOSGES

avec l'amicale des randonneurs
d'Eschau. Joël Koenig : 06 64 24 86 37.

DIMANCHE 12 MAI LES DIMANCHES NATURE DU PARC AUX FRÊNES

Observation des nichées de
10 h 30 à 12 h. Sur inscription, le lieu du
rdv sera communiqué à l'inscription :
eschau-nature@numericable.fr
(Eschau Nature)

LUNDI 13 MAI CONSEIL MUNICIPAL

à 19 h 30 en salle du conseil
municipal à la mairie. (La Commune).

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 MAI

PENTECÔTE 2 X 8 H
13 équipes aux étangs Augraben.
(AAPPMA)

DIMANCHE 19 MAI PENTECÔTE 2 X 3 H

Pour les moins de 18 ans aux étangs
Augraben. Restauration sur place
(grillades, tartes flambées, pizzas)
dès 18 h. Ouvert à tous. (AAPPMA)

SAMEDI 25 MAI KITCH'N MUSIQUE

Un duo très frais de reprise,
plein d'humour à 20 h 30
à la salle de la SGE.
Informations : www.kitschnmusique.fr
Billetterie : www.lilliade.illkirch.eu
(Illiade Illkirch)

MERCREDI 29 MAI AUDITIONS DE CLASSES DÉCENTRALISÉES

« LA BARCAROLLE »
à la Médiathèque à partir de 18 h 30.
(La Commune)

Accueil du Public

Lundi	8 h - 12 h	13 h - 17 h
Mardi	Fermé	13 h - 18 h
Mercredi	8 h - 12 h	13 h - 17 h
Jeudi	8 h - 13 h	Fermé
Vendredi	8 h - 12 h	13 h - 17 h

Tél. 03 88 64 03 76

Équipe municipale :

sur rendez-vous.

Police municipale

Tél. 03 88 64 03 76.

Rappel des permanences

> Assistante sociale :

Sur rendez-vous au 03 68 33 82 60.

> Avocat :

Les 1^{ers} samedis du mois (le matin)
sur rendez-vous au 03 88 64 03 76.

> Conciliateur :

Les 1^{ers} mardis du mois (le matin)
sur rendez-vous au 03 88 64 03 76.

Services communaux



> Médiathèque Jean Egen

mediatheque@eschau.fr
Tél. : 03 90 64 62 07.



> École de musique et de danse

labarcarolle@eschau.fr
Tél. : 03 88 64 03 76.



> Accueil de Loisirs

« Les Petits Loups »
petits.loups@eschau.fr
Tél. : 03 90 29 82 11.



> Petite crèche « Les Galipettes »

galipettes@eschau.fr
Tél. : 03 88 68 56 06.

> Relais Petite Enfance Intercommunal

« Le Gentil'Home »
rpe.intercommunal@fegersheim.fr
Tél. : 07 77 86 91 70.

> Espace Jeunes d'Eschau

animationjeunesse.eschau@fdmjc-alsace.fr
Tél. : 06 30 71 17 71.

Courriel : mairie@eschau.fr

Site internet : www.eschau.fr



Facebook :

www.facebook.com/CommuneEschau



Instagram : @communeeschau



JUIN

SAMEDI 1^{ER} JUIN

BAL ANNUEL DU CLUB DE DANSE D'ESCHAU

à **20 h** au Centre Camille Claus.
Au programme : animation par DJ
Guinguett'A, démonstrations de
dances... Entrée : 10 € par personne.
Buvette et petite restauration sur
place. Informations :
www.eschaudanse.fr
(Club de Danse Eschau)

SAMEDI 1^{ER} JUIN

CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

« LA BARCAROLLE »
à **15 h** au Jardin Monastique.
(La Commune)

SAMEDI 1^{ER} JUIN

« ELLES, ILS MARCHENT ET NETTOIENT » (LMN)

Action citoyenne de ramassage des
déchets. Rdv à **9 h** sur le parking de la
mairie d'Eschau. Parents avec enfants
bienvenus. Pincés et sac poubelle
sont fournis. Pantalon long, gants et
chaussures adaptées à l'activité sont
recommandés.
(Eschau Nature)

SAMEDI 1^{ER} ET

DIMANCHE 2 JUIN MANIFESTATION NATIONALE « LES RENDEZ-VOUS AUX JARDINS »

à partir de **14 h** au jardin monastique.
Thématique : "les cinq sens au jardin".
Renseignements :
ddzachary@yahoo.fr ou 06 26 67 30 05.
(Les Amis du Jardin Monastique).

DIMANCHE 2 JUIN

VIDE GRENIER

Lieu : rue de l'Artisanat et rue de
l'Industrie. Mise en place à partir
de **6 h**. Inscriptions avant le 20 mai
2024. Contacts : 06 24 59 35 86,
06 42 78 51 40 ou 07 49 00 40 41.
(Pétanque Club Eschau)

DIMANCHE 2 JUIN

FÊTE DU VÉLO

Départ à **9 h** du Foyer Saint-Trophime.
Parcours confirmé d'environ 30 km.
Repas tiré du sac.
Moment convivial vers **12 h**
suivi d'une après-midi
de jeux autour du vélo.
Informations et inscriptions :
mairie@eschau.fr
(La Commune)

MERCREDI 5 JUIN

CINÉ GRENADINE

à **10 h** à la Médiathèque Jean Egen.
Renseignements au 03 90 64 62 07.
(La Commune)

JEUDI 6 JUIN

RÉUNION PUBLIQUE

TÉLÉPHONIE à 19 h

La commune vous invite à
une réunion publique d'information
sur la couverture des réseaux mobiles,
les déploiements d'antennes et de
pylônes (en cours et futurs), à la
médiathèque Jean Egen. Entrée libre
dans la limite des places disponibles.
(La Commune)

VENREDI 7 JUIN

FÊTE SCOLAIRE DE L'ÉCOLE MATERNELLE « LA CLÉ DES CHAMPS »

SAMEDI 8 JUIN

CHANTIER NATURE

dans le Ried d'Eschau.
Rdv à **9 h** sur le parking
de la mairie d'Eschau.
Renseignements :
eschau-nature@numericable.fr
(Eschau-Nature)

DIMANCHE 9 JUIN

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

à l'Accueil de Loisirs "Les Petits
Loups". Horaires et informations sur :
www.eschau.fr (La Commune)

DIMANCHE 9 JUIN

MATINÉE « YOGA DE SAMARA »

à **9 h** et/ou **13 h** au Centre Camille
Claus. Contact : 06 81 35 60 12.
(Bien-Être et Présence)

MERCREDI 12 JUIN

TOURNOI DU TENNIS CLUB ESCHAU

matchs en semaines dès **17 h** et le
week-end : toute la journée.
Jusqu'au 2 juillet.

SAMEDI 15 JUIN

ESCHAU NATURE FÊTE LA NATURE ET SES 30 ANS

à partir de **14 h** aux étangs de pêche
Augraben. Au programme : Balades
guidées (à pied, à vélo ou en canoë !)
et contée : ateliers animés, conférence,
spectacle et bal folk... Un programme
inédit pour petits et grands jusqu'à la
nuit, avec la nature pour fil rouge et la
forêt d'Eschau pour décor.
Entrée libre. Petite restauration sur
place assurée. (Eschau Nature)

DIMANCHE 16 JUIN

RANDONNÉE EN FORÊT NOIRE

avec l'amicale des randonneurs
d'Eschau. Informations auprès
de Joël Koenig : 06 64 24 86 37.
(Amicale des Randonneurs)

DÉCHÈTERIES

DÉCHÈTERIES MOBILES:

Samedi 4 mai de 9 h à 17 h
Mercredi 5 juin de 11 h à 19 h

DÉCHÈTERIES SPÉCIALES VÉGÉTAUX:

Mercredi 15 mai de 14 h à 19 h
Mercredi 12 juin de 14 h à 19 h

Lieu : Foyer Saint-Trophime jusqu'à nouvel ordre.



Marché d'Eschau

Le vendredi à partir de 14 h sur le parking de l'Abbatiale.

24, rue de la 1^{ère} Division Blindée
67114 Eschau

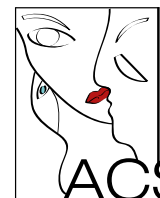


- Menuiserie aluminium
- Façade aluminium
- Habillage de façade
- Châssis coupe-feu
- Tôlerie fine

17, rue des Fusiliers Marins

67114 ESCHAU

www.gremmel.fr - E-mail : jgremmel@gremmel.fr - Téléphone : 03 88 59 06 06



ACStudio



Prépresse



Conception graphique



Impression

11 rue Stéphanie 67100 Strasbourg))) T 03 88 77 84 38

www.ac-studio.fr

ENSEMBLIER EN CHAUDRONNERIE FINE, TUYAUTERIE INDUSTRIELLE, AGRO-ALIMENTAIRE ET PHARMACEUTIQUE
MAINTENANCE - APPAREILS SOUS PRESSION - MÉCANIQUE DE PRÉCISION - FRAISAGE COURSE 5 MÈTRES - MÉCANO-SOUDURE
CONCEPTION ET RÉALISATION DE MACHINES SPÉCIALES - PROTOTYPES - MARQUAGE LASER - ATELIER BLANC

depuis 1947
Savoir-faire & Innovation

LA TECHNI-SOUDURE

E. PEREZ

18, rue du Tramway 67114 ESCHAU
tél : 03 90 29 88 29 fax : 03 90 29 88 20
site : www.latechnisoudure.com



ASC PROPRETÉ
Laure Dilek **07 71 22 90 39**

Remise en état
Syndrome de Diogène
Entretien vitrerie
Ménage de printemps

Nous recrutons !
Plus d'informations sur :
www.ascpro.info



ASC MULTISERVICE

Dépannage volet

Réparation de volets roulant électrique et manuel
Remplacement des pièces défectueuses :
Tablier, lame, enrouleur de sangle, manivelle, chaînette.

Plomberie

Dépannage et réparation de plomberie
Installation et remplacement de robinetterie
Débouchage de canalisations

Réparation de fuites d'eau
Et bien plus encore : www.ascpro.info

* Toutes les prestations ne peuvent pas bénéficier du crédit d'impôt.

L'avance immédiate de crédit d'impôt ?
Dépensez 50€, ne payer que 25€, tout est dit !

ASC PRO - 285 Route de Lyon - 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN - 07 71 22 90 39 - www.ascpro.info



Le groupe Duval vous propose son nouveau village d'entreprises **ESCOVIA** à Eschau (67)

Qu'est qu'un village d'entreprise ?

C'est un ensemble immobilier conçu pour regrouper une multitude d'entreprises de tailles et d'activités différentes. L'objectif principal d'un village d'entreprise est de créer un écosystème propice à la collaboration, à l'échange d'idées et au développement économique local. En encourageant la proximité physique entre les entreprises, cela favorise les synergies, les partenariats et les opportunités de croissance.

Le village d'entreprise **ESCOVIA** se situe Rue du Commerce, au sein du Parc d'activité d'Eschau. Cette zone dynamique, attractive et en plein développement est un secteur stratégique pour les entreprises :

- Proximité immédiate avec les principaux axes routiers de l'Eurométropole de Strasbourg,
- Offre diversifiée (commerciales, artisanales, industrielles et de services),
- Connexion directe avec les principales zones économiques du Bas-Rhin.



Le village d'entreprise **ESCOVIA** recense 8 400 m² de surface totale et se décompose en 37 cellules à destination des TPE et PME.

Le projet propose, à l'achat, 2 typologies de cellule :

MEZZO

Cellule d'activité livrée brute fluides en attente, divisible dès 100 m².

BURO

Cellule d'activité en RDC livrée brute fluides en attente et en R+1, une surface à destination de bureau (divisible dès 190 m²)



Ce projet bénéficie également de nombreux atouts :

- Environnement verdoyant
- Espaces communs aménagés
- Modularité des cellules
- Places de parking attitrées
- Panneaux photovoltaïques en toiture : Autoconsommation de l'énergie consommée par les parties communes

Groupe Duval Est

7 place Sébastien Brant
67000 Strasbourg
PGLIGORA@groupeduval.com
www.groupeduval.com



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre M. Pierre GLIGORA au 06 84 42 08 74.

www.groupeduval.com/patrimoine/listings/escovia-a-eschau-67

